



HÔTEL DE VILLE
Place de la Cité Administrative
63120 COURPIÈRE

Département du PUY-DE-DOME
Arrondissement de THIERS
Téléphone : 04.73.53.01.21.
Télécopie : 04.73.51.21.55.
Courriel : mairie@ville-courpiere.fr

«Titre» «Nom» «Prénom»
«Adresse»
«CP» «Ville»

COURPIÈRE, le 31 décembre 2024

Nos Réf : LC/EM
N° : 2024-512

Objet : Convocation Conseil Municipal.

Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Mercredi 8 janvier 2025 à 18h30
Salle du Conseil Municipal en Mairie

Comptant sur votre participation, je vous adresse, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sincères salutations.

ORDRE DU JOUR :

INTRODUCTION

01 – Désignation du secrétaire de séance.

AFFAIRES GÉNÉRALES

- 02 – Aide exceptionnelle d'urgence pour le territoire de Mayotte suite au passage du cyclone CHIDO.
03 – Agence de l'Eau Loire-Bretagne - Redevance consommation d'eau potable et redevance pour performance des réseaux d'eau potable pour l'année 2025.
04 – Agence de l'Eau Loire-Bretagne - Redevance performance des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2025.

QUESTIONS DIVERSES.



Le Maire,
Laurent CLIVILLÉ

POUVOIR (1)

Je soussigné(e) (2).....
Donne pouvoir à
- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal de COURPIÈRE, convoqué(e) pour le
- de prendre part à toutes les délibérations
- d'émettre tous votes et signer tous documents
- Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant (3) auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque (4).

le.....

- (1) A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité
- (2) Nom, prénom, adresse
- (3) Validité : 3 reports au maximum
- (4) Porter à la main : « Bon pour pouvoir » et signer